

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	12 (1941)
Heft:	2
Artikel:	L'exploitation de nos tourbières jurassiennes
Autor:	Lièvre, Lucien
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-825459

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réduction sur les tramways : Les tramways de Bâle émettent pendant la Foire des cartes journalières à fr. 1.—, délivrées par les contrôleurs et valables pour un nombre illimité de courses sur l'ensemble du réseau.

Heures d'ouverture : De 8,30 à 18 heures, en semaine et le dimanche.

Accès à la Foire : Il est délivré, en semaine et le dimanche, des cartes d'acheteur à fr. 2.—, valables pour 4 entrées en tout : 2 sont à utiliser le même jour pour les halles permanentes Nos I à VII, et les 2 autres sont à utiliser à volonté pour les halles de la Foire de la Construction.

Les exposants sont en mesure de procurer des cartes à prix réduit à leurs clients.

Catalogue : Le catalogue de la Foire est en vente au prix de 80 ct. dans les kiosques des gares. Il constitue un guide indispensable pour la visite de la Foire et une source d'informations utile tout au cours de l'année.

L'exploitation de nos tourbières jurassiennes

Elle devrait se faire sans retard, car nos tourbières constituent une réserve importante d'énergie. Et les sciences modernes, chimie et physique, peuvent mettre cette énergie au service du pays sous des formes multiples, et compenser ainsi partiellement la pénurie de combustibles solides et liquides. Mais cette mise en valeur des tourbières doit s'effectuer rationnellement pour atteindre un bon rendement.

Les conditions d'une telle exploitation ont été définies avec précision dans une étude documentée, entreprise par l'*Office neuchâtelois des recherches des industries nouvelles, l'Orin*. Le directeur de cet office, M. Roger Meyer, et l'animateur de l'entreprise de l'exploitation des tourbières, M. le conseiller national Henri Perret, nous ont communiqué très aimablement les résultats de leurs études et de leurs expériences en cette matière. En voici sommairement l'exposé :

La tourbe s'exploite de deux manières, à la main et à la machine. L'exploitation à la main seule ne peut assurer un rendement intéressant ; c'est un procédé qu'il faut délibérément laisser de côté, quand la nature de la tourbe se prête à un traitement mécanique.

Des expériences extrêmement nombreuses, faites depuis une cinquantaine d'années, en vue de résoudre le problème de l'exploitation industrielle intensive de la tourbe ont permis d'éliminer également une série de procédés de séchage artificiel sur

lesquels on avait fondé de grandes espérances : sous pression, centrifugation, endosmose, compression, congélation, déshydratation chimique ou mécanique, etc.

L'exploitation à la machine, suivie de l'exposition de la tourbe fraîchement extraite au soleil et au vent est considérée comme le seul procédé correspondant actuellement aux contingences.

Les machines à malaxer assurent d'abord une exploitation simultanée et égale des couches superficielle, médiane et inférieure du filon.

Sous l'action du malaxage, la structure fibreuse, cellulaire et spongieuse de la tourbe est détruite dans une grande mesure et le produit, fraîchement extrait, transformé en une masse plastique, aux propriétés physiques nouvelles. Par le malaxage, la tourbe perd en outre $\frac{1}{3}$ de son volume, ce qui en augmente la compacité et la densité.

Une tonne de tourbe fraîche contient de 800 à 900 litres d'eau. Cette tonne fournira — après malaxage et séchage — environ 200 à 220 kg. de tourbe combustible à 50% d'eau. Le prix de vente actuel de cette tourbe est de 58 fr. la tonne.

La mise en exploitation de nombreuses tourbières par l'emploi de malaxeuses a permis à l'Office neuchâtelois des industries nouvelles, de dresser des statistiques fort intéressantes se rapportant à ces exploitations et à donner les chiffres de leur rendement.

Les conclusions de l'enquête de l'*Orin* permettent d'envisager avec optimisme l'exploitation rémunératrice de nos tourbières jurassiennes, à la condition d'être conduite par des spécialistes. Elle comporte aussi l'utilisation d'une main-d'œuvre qui se trouverait facilement sur le Plateau franc-montagnard (femmes et enfants).

Les tourbières devraient retenir l'attention des autorités chargées de l'approvisionnement du pays en combustibles. Leur mise en valeur ne saurait être confinée sur une ou deux années ; elle devrait se poursuivre durant plusieurs années. La guerre aura mis nos forêts à large contribution ; il faudra leur accorder du repos. L'écoulement de la tourbe sera assuré pour un certain temps, cela surtout si la Confédération prend des mesures en vue de rendre obligatoire l'exploitation des tourbières.

Lucien Lièvre.